

Taden à St Suliac

France - Bretagne



St Suliac (Amis Bretons de Colombran)



Sur les rives de La Rance

La Rance maritime commence à l'écluse du Châtelier. Elle est, comme la baie de St Malo, soumise aux plus grandes marées d'Europe. Bien que perturbées par le barrage hydroélectrique, celles-ci se font sentir très profondément dans l'estuaire de la Rance. Le paysage évolue constamment. A marée haute, la Rance se présente comme un fleuve large et paisible. Quelques heures plus tard, à marée basse, elle laisse voir d'immense vasières (conséquences néfastes du barrage). De tout temps ce marnage important a été utilisé par l'homme. Ainsi beaucoup d'anses ou d'estuaires d'affluents sont fermés par un barrage. La retenue d'eau ainsi créée à marée haute actionnait un moulin lors de son relâchement à marée basse. Ces moulins à marée sont les ancêtres du barrage hydroélectrique.

La faune est importante dans l'estuaire. Peut-être aurez-vous même le plaisir de croiser un phoque prenant le soleil sur une cale.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h 48

Longueur : 18.8 km

Dénivelé positif : 378 m

Difficulté : Facile

Type : Etape

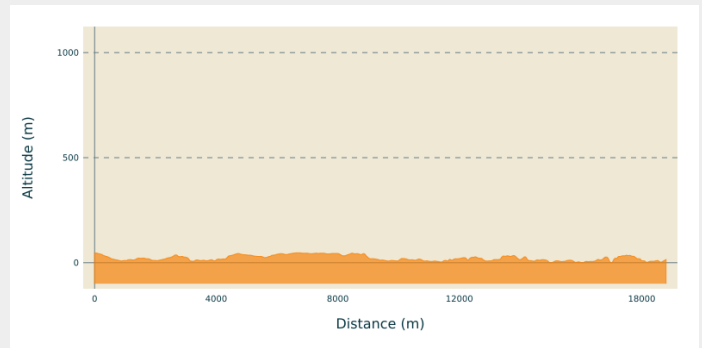
Itinéraire

Départ : Église St Pierre - Place de l'église
- 22100 - Taden

Arrivée : Eglise St Suliac - Ruelle Dom
Jean - 35430 - St Suliac

Communes : 1. Bretagne

Profil altimétrique



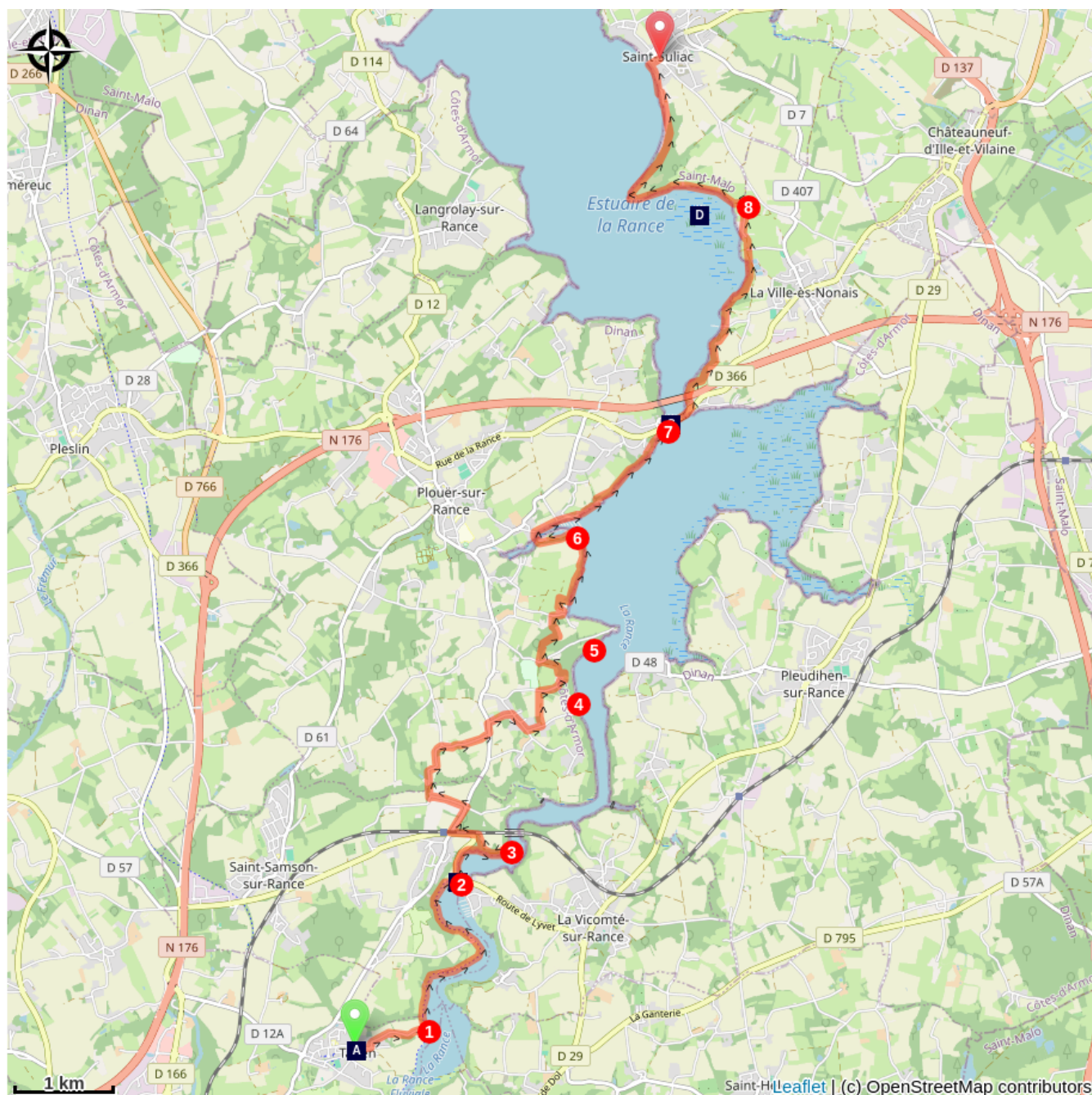
Altitude min 0 m Altitude max 47 m

Partant de la place de l'église, descendre la rue des Grèves et rejoindre le port et la cale de Taden.

1. Arrivé sur la Rance, tourner à gauche sur le chemin de halage et rejoindre l'écluse et le pont mobile du Châtelier.
2. Par la route d'accès aux bâtiments de l'écluse, remonter au niveau du pont et tourner à gauche sur la D57. En face de l'entrée du parking, obliquer à droite sur le chemin balisé blanc/rouge en direction du port de Plouer et le suivre jusqu'à pont de chemin de fer de Lessard qui traverse la Rance.
3. Quelques mètres avant la panneau de propriété privée au pied du pont, prendre à gauche le sentier qui remonte (panneau « servitude de passage » vert) et rejoindre la première arche du pont juste sous le tablier. Après être passé sous le pont, obliquer sur la droite (panneau vert de servitude de passage). Poursuivre jusqu'à l'embouchure du ruisseau de Coutances. Traverser celui-ci par la passerelle et reprendre à droite sur le chemin d'accès au moulin à marée de Rochefort, puis reprendre à gauche le sentier qui monte dans le bois (panneau vert de servitude de passage). A l'extrémité de ce chemin, lorsqu'il sera en lisière de la forêt, tourner à droite sur le chemin et descendre vers la Rance. Quelques mètres avant celle-ci tourner à gauche sur le chemin qui la longe. Avant le hameau de la Moinerie, prendre le grand escalier sur votre gauche pour rejoindre le route et descendre vers les maisons à droite.
4. Avant que la route ne passe entre les maisons vers la cale, tourner à gauche sur le sentier. Le suivre jusqu'au blocs de rocher, tourner alors à gauche et rejoindre le belvédère sur la Rance et la cale de Mordreuc.
5. Tourner à gauche sur le sentier d'accès au belvédère, traverser les différents chemins d'accès à la pointe et rejoindre le hameau de Kerael puis Plumazon. Quand la route rejoint la Rance, à marée basse tourner à droite sur le sentier de servitude de passage du littoral. A marée haute, continuer sur la route et, après le mur à la sortie du hameau, prendre le sentier qui part sur votre droite. Contourner le hameau et rejoindre le port de Plouër en suivant la Rance.
6. Longer la base nautique, puis le bassin, traverser le pont et reprendre à droite. Rejoindre par la route le Moulin de Plouër puis la base nautique. Prendre le chemin à gauche après le point d'accueil et passer derrière le bâtiment principal. Suivre le sentier (balisage blanc/rouge) et rejoindre la D366. Pendre à droite en direction du pont St Hubert.

7. Traverser le pont et, à sa sortie, prendre à gauche le sentier qui descend entre le petit parking et la maison. Passer sous le tablier du pont Chateaubriant et suivre le sentier jusqu'à la cale de la Ville es Nonnais (balisage Tro Breiz et blanc/rouge). Remonter la route d'accès à la cale et, à mi-pente, reprendre sur la gauche le sentier de servitude du littoral et le suivre jusqu'au carrefour avec la rue de Garot.
8. Tourner alors à gauche sur le chemin. Lorsque celui-ci remonte vers le sommet, tourner à gauche sur le sentier du littoral (balisage Tro Breiz et jaune/rouge). Suivre ce sentier pour faire le tour du Mont Garot et rejoindre St Suliac. L'arrivée à St Suliac se fait par la grève. A marée haute, remonter le sentier et longer la prairie pour rejoindre le port. En face la cale remonter par la venelle sur votre droite et rejoindre l'église.

Sur votre chemin...



 Taden (A)

 Pont St Hubert (C)

 Écluse du Châtelier et pont du Lyvet (B)

 Le camp viking (D)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

L'estuaire de la Rance est soumis à l'influence des marées. A marée haute, certains passages peuvent être compliqués. L'horaire et le niveau des marées **sont** influencés par le barrage hydroélectrique et ne sont pas les mêmes dans l'estuaire et dans la baie.

[En savoir plus...](#)

Comment venir ?

Transports

Les transports publics en Bretagne sont regroupés sur [Breizhgo](#) et [Mobibreizh](#).

Sur votre chemin...



Taden (A)

L'église St Pierre date du XIV^{ème} siècle et remaniée au XIX^{ème}. En 2003, des travaux de réhabilitation ont révélé la présence de peintures murales du XIV^{ème}.

Le manoir de la Grand'Cour est une résidence seigneuriale de type logis-porche de la fin du Moyen-Age. Il a été classé aux MH en 1993.

Crédit photo : Amis Bretons de Colombran



Écluse du Châtelier et pont du Lyvet (B)

L'écluse du Châtelier marque la limite entre, en aval, la Rance maritime soumise à l'influence des marées décalées par le barrage (eaux saumâtres) et en amont la Rance fluviale navigable (eaux douces). L'écluse a été mise en service en 1832 et modifiée en 1837 avec une porte « à flot » qui se ferme à marée montante et s'ouvre à marée descendante. Le premier pont pivotant date de 1892. Le pont actuel date de 1950. Il a été modifié vers 1960 par l'ajout d'un système de pont à bascule permettant de laisser passer les mats des voiliers.

Crédit photo : Amis Bretons de Colombran

Pont St Hubert (C)

Le premier pont entre Port St Jean et Port St Hubert, d'une portée de 173m pour une longueur totale de 286m a été construit entre 1913 et 1928 par Ferdinand Arnodin, auteur aussi de son jumeau, le pont du Bonhomme à Lanester (voir étape 36). Il permettait d'éviter le grand détour par le pont de Le Châtelier ou le bac de St Servan. Bombardé par les alliés en 1944, il est reconstruit en béton armé en 1959. Depuis 1991 il est doublé par le pont Châteaubriant.



Le camp viking (D)

Dans l'anse de Vigneux, apparaît, à marée basse, la forme carrée d'un ancien camp fortifié appelé « camp viking » dont il ne resterait que les fondations en pierre. Les normands y auraient établi une place forte entre 900 et 950, sur les bases d'un ancien camp romain. Les fortifications devaient être réalisées en bois. Des pieux pouvaient accueillir des drakkars à l'abri côté terre. Le site accessible depuis la mer était protégé par une étendue vaseuse à marée basse ou par la mer à marée haute. Les fouilles engagées depuis 2008 n'ont apportées aucune preuve matérielle à ces hypothèses émises par l'universitaire Loïc Langouet en 1991.

Crédit photo : Amis Bretons de Colombran